

My Business

F.A.Q

Généralités

Qu'est-ce que My Business ?

My Business est la nouvelle version web d'internet Banking UIB destinée aux entreprises offrant une expérience client optimale avec une sécurité au diapason des standards internationaux les plus récents et un accès à des nouveautés fonctionnelles modulables au choix du client, selon le pack Cash management souscrit : MyBusiness Pack Domestique ou My Business Pack Devises.

Qui peut accéder à My Business ?

Ce service est accessible à l'ensemble de la clientèle des Entreprises de l'UIB. Pour vous abonner, vous devez souscrire, auprès de votre Chargé d'affaires ou conseiller de clientèle, à un contrat d'abonnement « My Business ».

Doit-on souscrire, à « My Business » si nous sommes déjà abonnés à l'ancienne version d'internet Banking ?

Si vous êtes déjà abonnés à l'ancienne version web d'internet Banking, aucune démarche de souscription n'est requise sauf si vous souhaitez utiliser l'une des nouveautés fonctionnelles offertes dans la nouvelle version d'internet Banking My Business telle que la nouvelle application mobile d'authentification sécurisée **UIB Secure Pass**.

Quels sont les services proposés par My Business ?

Les abonnés au **Pack UIB Cash management** (domestique et/ou devises), ont accès aux fonctionnalités suivantes :

- Consultation en temps réel de vos comptes ou groupes de comptes (Vision Multi-sociétés),
- Historique de vos opérations et mouvements sur une période antérieure de 6 mois,
- Recherche d'écritures multicritère (par montant ou période),
- Téléchargement instantané de vos relevés ou de vos documents spécifiques sous différents formats possibles,
- Exécution avec signature digitalisée et suivi de vos opérations sensibles,
- Déclaration des bénéficiaires (unitaire ou multiple),
- Suivi de vos effets/chèques à payer ou à encaisser, de leurs statuts et motifs de rejet,
- Edition et envoi de RIB/IBAN vers l'adresse mail de votre choix,
- Demande de chéquier(s) et de chèque(s) de Banque avec historique de vos commandes,
- Mise en opposition sur chèque perdu ou volé avec historique de vos demandes d'opposition,
- Modification de mot de passe avec historique des demandes,
- Alertes et notifications : Un service d'alerte enrichi permettant un meilleur contrôle de votre trésorerie,
- Gestion des accès des utilisateurs habilités,
- Etc,...

Quelles sont les nouveautés proposées par « My Business » ?

My Business vous propose les nouveautés suivantes :

- Un tableau de bord graphique personnalisable selon le besoin de votre organisation (nouveau),
- Un dispositif d'authentification sécurisée grâce à notre nouvelle application mobile UIB Secure Pass téléchargeable sur App Store ou Google Play,
- Des fonctionnalités avancées d'administration des habilitations des collaborateurs et des signatures (matrice de signature personnalisable...),
- Et bien plus encore ...

De quels équipements ai-je besoin pour accéder à My Business ?

L'accès au service MYBUSINESS se fait via Internet sur le site www.mybusiness.uib.com.tn. Il nécessite l'utilisation :

- D'un ordinateur équipé d'un système d'exploitation et relié au réseau Internet
- Des navigateurs compatibles avec le niveau de sécurité minimal préconisé par l'UIB.

L'accès au service MYBUSINESS est sécurisé par un cryptage qui nécessite l'utilisation d'un système d'exploitation et d'un navigateur adaptés.

Quel est le coût d'un abonnement à My Business ?

Le coût d'un abonnement My Business dépend du Pack souscrit et des options qu'il comporte. Pour plus de détails vous pouvez contacter votre chargé d'affaires ou votre interlocuteur UIB habituel qui vous indiquera toutes les modalités de souscription et les coûts y afférents.

Sécurité

Quelle est la sécurité assurée par My Business ?

My Business vous assure une sécurité et une confidentialité renforcées de vos données et transactions bancaires grâce à :

- Un dispositif d'authentification hautement sécurisé (soit le Digipass ou l'application mobile UIB Secure Pass)
- Un système de chiffrement performant SSL (Socket Secured Layer) de 128 bits. Vos communications font l'objet d'un chiffrement de façon à éviter qu'une tierce personne ne prenne connaissance de votre code d'abonné ou de vos données bancaires personnelles. Ainsi, la lettre « s » apparaît en permanence sur la barre d'adresse URL après « http ».
- Exécution avec signature digitalisée et suivi de vos opérations sensibles.

Que faire en cas de problèmes d'accès ou d'utilisation ?

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre connexion à la plateforme web « My Business », vous pouvez contacter votre interlocuteur UIB habituel ou l'équipe d'assistance UIB par téléphone au **71 219 725** ou au **71 219 497**.

Connexion

Comment accéder à My Business ?

Pour accéder à votre portail web « My Business », il vous suffit de saisir www.mybusiness.uib.com.tn dans votre navigateur et de vous identifier avec votre login reçu par email et en fonction du mode d'authentification retenu lors de la signature du contrat (DIGIPASS ou UIB Secure Pass ^{New}).

My Business est une solution responsive design, accessible depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Quel dispositif d'authentification utiliser ?

L'accès à votre plateforme My Business est possible à travers la saisie d'un identifiant (transmis par E-mail après la procédure de souscription) et l'utilisation d'un dispositif d'authentification et de signature sécurisé:

- Soit via l'application **Secure Pass** que vous pouvez télécharger via Google Play ou App Store,
- Ou la commande physique **Digipass**, qui est remise soit par le chargé Global transaction Banking ou par l'agence qui gère la relation avec le client, contre un accusé de réception.

Il n'est toutefois pas possible de cumuler les deux.

Comment se connecter à My Business ?

Selon le dispositif d'authentification choisi :

- Si DIGIPASS : il vous suffit alors de saisir votre identifiant ainsi que votre mot de passe à usage unique, généré par votre Digipass,
- Si UIB Secure Pass (Soft Token) : Vous devez entrer votre identifiant et votre mot de passe directement sur la plateforme. Vous recevez ensuite une notification Push de demande d'authentification sur votre application UIB Secure Pass (déjà installée et activée), et vous cliquez sur « accepter », pour vous connecter à « My Business ».

Comment se fait la première connexion à My Business via UIB Secure Pass ?

Pour votre première connexion à My Business à travers l'application mobile UIB Secure Pass, vous devez tout d'abord activer votre session utilisateur. En effet, une fois la souscription au service finalisée, vous recevez vos codes d'activation par E-mail, à savoir un identifiant et un mot de passe temporaire que vous pouvez initialiser par un mot de passe personnalisé de votre choix. Vous pouvez par la suite, vous authentifier à la solution « My Business » en saisissant votre identifiant, et le mot de passe que vous avez défini, directement sur votre plateforme.

Est-il possible de modifier mon mot de passe ?

Oui, il est possible de modifier le mot de passe de votre application mobile Secure Pass, via la rubrique « Paramètres ». Il est même recommandé de le faire régulièrement pour une meilleure sécurité.

Existe-il des règles à respecter pour la saisie d'un nouveau mot de passe ?

Votre mot de passe doit répondre aux exigences suivantes :

- Il doit contenir au minimum 4 caractères numériques (longueur max 16 caractères),
- Il ne doit être communiqué à personne,
- Il peut être modifié ultérieurement à tout moment via la rubrique « Paramètres ».

Les principales rubriques

Quelles sont les informations disponibles dans la rubrique « Accueil » ?

Dans cette rubrique, l'abonné dispose d'un accès rapide vers:

- Une barre d'outils d'accès rapide aux fonctions suivantes :
 - Messagerie,
 - Tâches,
 - Profil/Déconnexion,
 - Liste des comptes déclarés,
- Un tableau de bord graphique personnalisable,
- Et une barre défilante des cours de devises.

Quelles sont les informations disponibles dans la rubrique « Comptes » ?

La rubrique « Comptes » vous permet de :

- Consulter la situation des comptes bancaires ouverts à l'UIB (et/ou dans d'autres banques consœurs connectées au réseau interbancaire SWIFT),
- Consulter la situation globale des comptes (vision Multi-sociétés),
- Rechercher des écritures multicritères (par montant et/ou période) avec l'accès à l'historique sur une période antérieure de 6 mois :
 - Historiques des opérations (y compris les opérations du jour)
 - Historiques des mouvements (y compris les mouvements comptables).
- Télécharger les relevés bancaires et comptes sous différents formats possibles.
- Editer et envoyer le RIB/IBAN vers un destinataire
- Télécharger des documents spécifiques (AFB 120, Echelles d'intérêts, Avis de débit et de crédit, Alertes SWIFT émis ou reçus, relevé mensuel, relevé de cartes bancaires, certificat de retenue à la source/Placement, Demande de modification à distance les plafonds de carte ou parc de cartes bancaires...).

Qu'est-ce qu'une opération sensible ?

Une opération sensible est toutes opérations bancaires initiées sur votre portail web d'internet Banking, et qui requièrent une signature (unique ou conjointe) notamment pour les opérations suivantes :

- Les virements (simples, permanents ou multiples) en dinars ou en devises,
- Les prélèvements (simples, permanents ou multiples) en dinars ou en devises,
- La déclaration des bénéficiaires (unique ou en masse)

Comment initier un virement via « My Business » ?

Dans le menu « Paiements » vous pouvez choisir d'initier vos virements à distance (unitaires, permanents ou multiples) en dinars et/ou en devises de compte à compte ou vers un bénéficiaire. Puis selon le virement à initier, vous cliquez sur « créer virement », et vous renseignez dans votre formulaire les données relatives au virement en question.

Par exemple, pour créer un virement domestique unitaire, il suffit de renseigner les champs suivants :

- Le compte à créditer,
- Le compte à débiter,
- La date d'exécution du virement, ainsi que la date de fin,
- Le montant,
- La devise,
- La référence du donneur d'ordre,
- Le motif
- Libellés complémentaires.

Est-ce que les opérations sensibles initiées sur My Business sont sécurisées ?

Oui toutes opérations sensibles initiées sur votre portail « My Business » sont signées et validées en toute sécurité via votre application mobile UIB Secure Pass. Grâce à un dispositif de push notification, vous recevez une notification sur votre smartphone via votre application mobile qui vous demande de choisir d'accepter ou de refuser la signature de votre opération. Une fois acceptée, l'opération est validée et signée en toute sécurité.

Comment déclarer un nouveau bénéficiaire ?

Aller au menu « paiements » puis cliquer sur la rubrique « Gestion des bénéficiaires » et choisir la sous rubrique « Déclaration des bénéficiaires » :

- Cliquer sur le bouton « Ajout bénéficiaire »
- Renseigner dans le formulaire les données relatives au bénéficiaire (nature, type, nom, adresse, la banque, le code BIC et le RIB).
- Valider.

Est-il possible de faire une demande de chéquier sur My Business ?

Oui, il est possible de faire une demande de chéquier, il suffit d'accéder à la rubrique « Paiement » → Chèques → Demandes d'un nouveau chéquier, puis de saisir au niveau du formulaire les données suivantes :

- Sélectionnez le compte
- Précisez le nombre de chéquier
- Sélectionnez le type de chéquier
- Sélectionnez la devise
- Sélectionnez l'agence de délivrance
- Validez pour confirmer votre demande

Une les données saisies, une signature est exigée pour valider la demande.

Est-ce que je peux communiquer avec ma banque via My Business ?

En cliquant sur la rubrique « Messagerie », vous pouvez :

- Recevoir des messages de la part de la Banque,
- Envoyer des messages à la Banque avec possibilité de rattacher des fichiers,
- Accéder à l'historique des messages envoyés à la banque.

Pour toute assistance, qui dois-je contacter ?

Rapprochez-vous de votre chargé d'affaires ou de votre conseiller de clientèle ou votre interlocuteur UIB habituel pour vous assister, vous orienter et répondre à toutes vos interrogations